

Annexe 2

Formulaire pour les familles des élèves en contact direct avec un cas positif d'infection par SARS-CoV-2 dans le centre éducatif



G CONSELLERIA
O EDUCACIÓ, UNIVERSITAT
I I RECERCA
B
/



G CONSELLERIA
O SALUT I CONSUM
I
B
/

Chère famille,

Suivant le protocole établi entre le Ministère autonome de l'Enseignement, l'Université et la Recherche et le Ministère autonome de la Santé et la Consommation, nous vous communiquons qu'un cas de COVID-19 a été recensé dans le centre.

Votre enfant a été en contact direct avec cette personne ; tel que nous vous avons expliqué au début de l'année scolaire, un test diagnostique doit être réalisé à votre enfant pour écarter son infection. Le test diagnostique est réalisé par un prélèvement nasopharyngé, il dure quelques secondes et il ne fait pas mal.

Une équipe sanitaire sera déplacée à pour réaliser le test à toute personne (élèves, enseignants et d'autres travailleurs) étant considérée comme un contact direct par les autorités sanitaires.

Nous vous rappelons que vous avez signé un consentement éclairé au début de l'année scolaire pour pouvoir réaliser le test.

Ce test sera fait le à heures à Il est important d'être ponctuel, d'aller avec du masque et de respecter la distance de sécurité. L'élève doit être accompagné par un adulte.
--

Le résultat du test sera communiqué en environ 24 heures. Le département de la Santé vous rapportera le résultat. S'il est négatif, vous recevrez une communication par SMS dans le téléphone de contact, l'élève devra être 10 jours de quarantaine domiciliaire et si, pendant ce délai, il présente des symptômes, l'équipe sanitaire ou l'équipe spécifique établi par les autorités sanitaires devra être contacté.

S'il est positif, vous serez contacté par téléphone et informé des mesures à suivre. Dans ce cas, l'élève sera conseillé de faire un isolement domiciliaire pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce qu'il soit signalé par son équipe sanitaire.

Les jours d'isolement ou de quarantaine domiciliaire ne seront pas comptabilisés comme absentéisme scolaire et si votre enfant se sent bien, il pourra suivre les activités éducatives à distance.

Le professeur principal ou la professeure principale vous contactera pour réaliser le suivi de l'activité éducative.

Nous vous remercions vivement de votre collaboration.